



**Institut  
scientifique  
wallon pour un  
environnement  
sûr et sain**

Institut Scientifique de Service Public

Siège social et site de Liège  
Rue du Chéra, 200  
B-4000 Liège  
Tél: +32(0)4 229 83 11

Site de Colfontaine  
Zoning A. Schweitzer,  
Rue de la Platinerie  
B-7340 Colfontaine  
Tél: +32(0)65 61 08 11

[www.issep.be](http://www.issep.be)



**ISSEP, partenaire privilégié de la Wallonie pour évaluer  
l'exposition des populations aux polluants atmosphériques**

**- Les pesticides -**



# En 2018, l'ISSeP intensifie la recherche afin d'objectiver la quantité de polluants qui circulent dans l'air et en évaluer le risque.

## Des pesticides dans l'air ambiant ?

Présents partout depuis des décennies, les pesticides figurent parmi les substances les plus préoccupantes pour l'environnement et pour l'homme. Les voies d'exposition sont l'ingestion, l'inhalation et le contact cutané. Si l'alimentation est généralement reconnue comme la voie d'exposition principale aux pesticides, de plus en plus de campagne de mesure dans l'air, indiquent que l'inhalation en est également une source indéniable, même dans des endroits éloignés de tout usage.

## Faut-il s'inquiéter ?

L'importance de cette exposition, notamment pour les habitants en bordure de champs, reste encore peu documentée. Cependant, si elle est estimée à l'occasion d'études d'évaluation des risques précédant la mise sur le marché de ces substances, elle est rarement quantifiée à travers des campagnes de mesures en situation réelle. Il faut donc aller plus loin et en évaluer le risque, c'est le rôle de l'ISSeP.

## Que faire ?

Tout d'abord, il faut obtenir des données factuelles sur la dispersion des pesticides à proximité des champs traités. Ces données permettent de mieux comprendre et quantifier l'exposition. Il faut ensuite collecter des données sur les paramètres qui influencent leur dispersion afin d'identifier quelles mesures de prévention des risques seraient les plus efficaces : bonnes pratiques de pulvérisation, imposition de bandes tampons, intercalation de barrières physiques...

## Plus concrètement ?

En 2018, une étude est confiée à l'ISSeP, au CRA-W et à l'ULiège par le cabinet du Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings. Cette étude vise à collecter un jeu de données sur l'exposition des riverains aux pesticides agricoles. L'ISSeP en est le principal acteur et maître d'œuvre.

## Et pour 2018 ?

L'étude courant 2018 débouchera sur :

- l'évaluation de l'exposition aux pesticides des populations riveraines de champs cultivés, d'une part à court terme (dans les 24h, après le début de l'épandage) et d'autre part à plus long terme (dans les jours suivants) ;
- l'évaluation de la manière dont l'exposition varie en fonction de l'éloignement de la source ;
- l'évaluation de l'influence réelle des paramètres agronomiques et de la présence de barrières physiques sur la contamination des zones en bordure de champs ;
- la vérification, par des mesures, que les modèles prédictifs « Exposition des riverains », employés lors de l'approbation des substances, permettent de couvrir raisonnablement les risque « Riverains ».